



Compte-rendu de l'audio-conférence du 10 avril 2020

Depuis quelques jours, la Direction ne fait plus aucun propos liminaire au début des audio-conférences. La Direction donne les chiffres et on passe aux questions.

Les chiffres au 9 avril 2020 :

Agents présents : 588

Agents en télétravail : 845

Cas probables de COVID19 : 117 connus

4 nouveaux cas connus : 2 agents en présentiel et 2 agents confinés

Nous pensons toujours que le nombre de collègues en présentiel est trop élevé. La Direction se glorifie des chiffres car elle considère être dans la fourchette basse par rapport à de très nombreux départements. Elle justifie les fluctuations par des tâches ponctuelles et des variations dans le planning. La Direction invoque également le temps partiel : le mercredi 8 avril 2020 par exemple, 816 télétravailleurs à cause du temps partiel.

Le gel, les lingettes, les gants :

La Direction nous a fourni un tableau des livraisons par site de ce matériel.

La Direction a reconnu être en situation de pénurie. Il y a eu « *un retard à l'allumage, France entière, imposé par les pouvoirs publics* ». Dans le même temps, un des membres de la Direction a dit : « *ça sert à rien les lingettes !* » en insistant une fois de plus sur les gestes barrières.

Pour l'instant, les gants sont réservés aux services courriers qui continuent à traiter le courrier à J+1.

Pour notre part, nous pensons que ce matériel est indispensable pour tous nos collègues en présentiel et qu'il doit être à leur disposition pour qu'ils puissent se protéger.

Il semble que ce matériel n'est pas géré de la même manière d'un site à l'autre. Peux-tu nous dire ce qu'il en est dans ton service ?

Les masques :

Pas d'information supplémentaire. La DRFIP75 a reçu 1000 masques. La Direction nous a expliqué que la dotation automatique de la DG est effectuée en fonction de l'accueil physique en trésoreries municipales et hospitalières. Cela explique pourquoi Paris est complètement sous doté par rapport à beaucoup de départements. La Direction a reconnu que la dotation est incohérente par rapport aux besoins. La Direction nous assure qu'elle interpelle Bercy tous les jours pour avoir plus de masques.

Jusqu'à présent, la DG ne veut rien entendre.

Vu la sous-dotation en masques, la DRFIP75 ne sait pas comment les distribuer, étant donné qu'il en faut théoriquement 2 par jour par agent.

Depuis le 16 mars, nous réclamons des masques, des gants, du gel pour la protection des agents.

Depuis le 16 mars, nous dénonçons la DG, le ministère, le gouvernement qui ne fournissent pas les moyens de protection nécessaires ni aux agents publics ni aux salariés du privé.

Le plexiglas :

Pas d'information supplémentaire, le sujet est toujours au même point. Cela signifie que nous n'avons aucune information sur les dates de livraison et d'installation des 342 vitres.

Le nettoyage :

La Direction est en train de négocier de nouveaux devis avec les 2 prestataires pour des prestations complémentaires. Elle pense avoir, la semaine prochaine, une prestation de nettoyage approfondi en conformité avec les préconisations du médecin de prévention coordonnateur national.

La campagne IR, à partir du 20 avril, va entraîner une augmentation des collègues en présentiel sur tous les sites. Nous craignons que cette prestation de ménage approfondi ne soit pas fournie avant le 20 avril et que tous les sites n'en bénéficient pas.

La campagne IR :

Comme nous l'avons déjà dit, la campagne IR va débiter le 20 avril avec plus de collègues en présentiel mais sans aucun accueil physique.

La DG préconise un présentiel de 40% des effectifs des SIP.

La DRFIP75 reconnaît que 40% sur Paris, c'est trop !

La Direction réfléchit à un dispositif qui mobilisera moins d'agents des SIP en présentiel :

- 1) Recours accru au télétravail dans les SIP : 98 PC supplémentaires seront répartis sur les 29 SIP.
- 2) Recours à d'autres services en renfort (vérificateurs, collègues des PCR, brigades patrimoniales...) en présentiel, en télétravail, en travail à distance.

La Direction nous a assuré que le télétravail ne sera pas imposé aux agents des SIP. Le télétravail sera proposé aux collègues selon 3 critères :

- L'appétence de l'agent au télétravail
- La capacité à s'organiser et compétence fiscale à l'IR
- L'éloignement entre le domicile et le SIP.

Les collègues des SIP en situation de fragilité pour raison de santé et les collègues en garde d'enfants ne seront pas contraints de télétravailler s'ils ne sont pas volontaires.

Aide à la campagne IR :

- 1) La Direction souhaite associer les 224 vérificateurs à l'effort collectif sur la base du travail à quart temps. Cela signifie qu'il y aurait en permanence une cinquantaine de vérificateurs pour aider les SIP.
- 2) Ils répondront aux e-contacts, ils auront ainsi le temps d'élaborer les réponses
- 3) Chaque brigade sera affectée à un SIP. Dans chaque SIP, il y aura un référent pour les vérificateurs, ce référent ne sera pas forcément le chef de service
- 4) Les e-contacts seront affectés et pilotés par les SIP.
- 5) La formation consistera à prendre connaissance des power point sur Ulysse. La Direction reconnaît que ces power point sont touffus et difficiles. Une fiche « guide de lecture » est en cours d'élaboration.

Les collègues des PCR et des brigades patrimoniales feront partie du dispositif d'aide à la campagne IR.

Pour l'instant, la DG attend pour déclencher une communication grand public sur la campagne IR.

La campagne IFI :

Cette campagne sera assurée par le chef de service et un agent en présentiel dans chaque PCR.

Le fonds de solidarité ou fonds d'aide aux entreprises :

Au niveau national, 700 000 demandes ont été faites, plus de 400 000 versements ont été effectués pour un montant de 600 millions d'euros.

Pour Paris, 21 744 entreprises ont bénéficié de 30.5 millions d'euros, représentant 5% du montant national.

Il y a toujours beaucoup de questions sur ce sujet qui arrivent dans les SIE. La Direction va mettre en place un petit service dédié dans la division des professionnels pour répondre aux demandes des entreprises.

Les rejets de virements (dus à l'incohérence entre l'IBAN et le Kbis...) seront traités par les SIE mais la DRFIP75 attend une note de cadrage de la DG. La Direction attend également une note pour le contrôle de second niveau.

Les agents des BCR :

Ils sont soit en ASA (garde d'enfants ...), soit en télétravail et doivent donc saisir « télétravail » dans SIRHIUS.

Les frais de repas :

Le décret 2020-404 du 7 avril 2020 prévoit une prise en charge des frais de repas différenciée selon 2 périodes:

- du 16 mars 2020 au 6 avril 2020, sur la base d'une attestation sur l'honneur
- du 8 avril 2020 jusqu'à la fin du confinement sur la production d'un justificatif

Même si elle attend les consignes de la DG, la DRFIP75 n'est pas favorable à cette distinction en 2 périodes et préfère que les agents en présentiel soient indemnisés sans justificatif, quelle que soit la période.

A FO, nous militons pour cette solution.

Les ASA pour garde d'enfants :

Nous avons demandé si la doctrine sur les agents en ASA pour garde d'enfants avait changé. En effet, plusieurs chefs de services ont contacté des collègues en ASA garde d'enfants pour leur signifier qu'ils allaient être intégrés dans le PCA pour la campagne IR.

Cela résulte du courriel RH du 8 avril 2020 « Reprise des agents et congés » qui mentionne :

« Il est précisé que, dans l'hypothèse d'une nouvelle prolongation du confinement, les agents mobilisés sur le PCA depuis le début du processus pourraient être remplacés, de façon solidaire, par des agents actuellement en autorisation spéciale d'absence ne se trouvant pas dans une situation particulière (agents fragiles ou parents d'enfant en bas âge). En tant que de besoin, la division métier pourra être sollicitée. »

La Direction a reconnu que l'expression « parents d'enfant en bas âge » est erronée et que l'ASA garde d'enfant est accordée aux parents qui ont des enfants âgés jusqu'à 16 ans.

Aucun agent actuellement en ASA garde d'enfant ne peut être contraint par son chef de service de reprendre le travail tant que le confinement est instauré.

Prends bien soin de toi et de tes proches.

Amitiés syndicalistes.